



CABINET– Bureau de la communication interministérielle

Nouméa, le 7 mars 2018

DOSSIER DE PRESSE

ETAT-MAJOR DE SECURITE DU 7 MARS 2018

La Nouvelle-Calédonie est confrontée, depuis plusieurs années, à trois phénomènes délinquants : une forte intensité des cambriolages, des vols de voitures et des coups et blessures volontaires, phénomènes souvent en lien avec une consommation massive d'alcool.

1- BILAN 2017

ATTEINTES AUX BIENS

- **Les cambriolages sont en hausse de 3,5%.** Les cambriolages de logement affichent un net recul : -12,7% (soit 182 faits en moins). En revanche, les cambriolages de locaux d'activités professionnelles, commerciales, associatives sont en hausse de +37,5%, soit 223 faits.
- **Les vols liés aux véhicules à moteur sont en baisse de 0,8%** (-22 faits). Ces faits restent deux fois plus importants en Nouvelle-Calédonie qu'en Métropole.
- **Globalement, l'ensemble des atteintes aux biens est en recul de 1,3% (- 129 faits).** Pour autant le taux demeure toujours légèrement supérieur à celui de la Métropole. Le taux d'élucidation, de près de 30% est en hausse de 0,9%, ce qui veut dire que l'on élucide plus, alors qu'il y a moins de faits.
- **Les vols avec violence** demeurent toujours peu représentatifs (157 faits, soit 0,6/1000 contre 1,5/1000 en Métropole). Quant aux **vols sans violence contre des personnes**, également peu représentatifs de la délinquance locale, la baisse est de **-2,8 %, (-59 faits) soit un taux de 7,9/1000** contre 11/1000 en Métropole.

ATTEINTES VOLONTAIRES A L'INTEGRITE PHYSIQUE

Les atteintes à l'intégrité physique progressent (+ 9,6%, soit +314 faits).

Si les **violences physiques crapuleuses augmentent très légèrement** (+ 7,5%, soit +11 faits), ces faits restent **toujours sous la moyenne nationale**.

En revanche, les **violences physiques non crapuleuses sont en hausse** (+9,6%, +239 faits), notamment les **coups et blessures volontaires** (+7,2%, + 155 faits). **Dans ce domaine, la Nouvelle-Calédonie est au-dessus de la moyenne métropolitaine**. Dans la grande majorité des cas, il s'agit de violences intrafamiliales ou de rixes entre personnes alcoolisées.

AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA DELINQUANCE

Les services de police et de gendarmerie demeurent fortement mobilisés car les infractions relevées par l'action des services (IRAS) est en constante augmentation (**+27,6 %, + 562 faits**).

Cependant et malgré un fort engagement des acteurs de la sécurité, la violence a tendance à se banaliser et tout particulièrement chez les jeunes. Ainsi le nombre de mineurs mis en cause continue d'augmenter (**+2,5%, + 54 faits**) et 1 mis en cause sur 4 est mineur.

Enfin, la **consommation excessive d'alcool** (6 652 faits d'ivresse publique et manifeste en 2017 contre 4 938 en 2016 en zone police soit une hausse de **34,7 % - + 1714 IPM -**) et de psychotropes demeure la source principale des problématiques en matière d'ordre public et explique l'évolution de la délinquance.

INSECURITE ROUTIERE

EVOLUTION DE L'ACCIDENTOLOGIE ENTRE 2016 ET 2017

Accidents				Tués				Blessés			
2016	2017	Ev	%	2016	2017	Ev	%	2016	2017	Ev	%
292	268	-24	-8,2 %	51	55	+4	+7,8 %	439	382	-57	-12,9 %

Le nombre d'accidents est en baisse, mais la mortalité elle augmente. Face à cette situation, les forces de sécurité sont pleinement mobilisées. En 2017, **47 446 dépistages d'alcoolémie ont été réalisés**, 15 369 infractions à la vitesse relevées.

2-MOYENS MIS EN ŒUVRE EN 2018

LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES DANS LES COMMERCES

La tendance observée en 2017 (hausse des cambriolages dans les locaux professionnels et commerciaux, d'associations) et les faits commis récemment ont conduit à la mise en œuvre des mesures suivantes :

Un effort immédiat et une concentration des moyens sur la protection des commerces, qui va se traduire par :

- **En zone gendarmerie : une hausse de 10% de patrouilles, c'est ainsi 15 patrouilles qui quadrilleront le Grand Nouméa le week-end entre 23h et 5h du matin.**
- **En zone police, un doublement du nombre de patrouilles le week-end, soit jusqu'à dix patrouilles, aux mêmes horaires.**

Par ailleurs, les opérations anti-délinquance qui ont lieu plusieurs fois par mois seront désormais consacrées à la lutte contre les cambriolages.

Lors des patrouilles, un contact sera établi avec chaque commerçant et une mise en relation avec un référent sûreté sera systématiquement proposée.

Le partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie va être développé. Les mesures visant à renforcer la prévention des cambriolages des locaux industriels et commerciaux seront annoncées dès demain.

LUTTER CONTRE L'INSECURITE AU QUOTIDIEN

Dans le cadre de la mise en œuvre de la PSQ, la stratégie locale sera déclinée dans les prochains jours et visera à répondre aux spécificités de la délinquance calédonienne.

Renforcement de la présence sur la voie publique :

- création à compter du 1^{er} septembre de l'unité canine légère au sein de la DSP validée lors du dernier comité des signataires
- création, dans le cadre de la PSQ, avant le 1^{er} septembre, d'un groupe de sécurité de proximité (GSP) principalement dédié au quartier de conquête républicaine Pierre Lenquette-Montravel-Tindu
- multiplication des patrouilles afin de garantir un meilleur maillage territorial

Mise en œuvre, à compter du 1^{er} août, de l'antenne de la Brigade de prévention de la délinquance juvénile à Koné. Elle permettra d'agir au plus près des problématiques de la province Nord et de concentrer l'action de la BPDJ de Nouméa sur le Grand Nouméa et Nouméa.

Des contrôles d'identité nocturnes des mineurs seront effectués et une procédure de signalement mises en place. Des procédures judiciaires pour délaissement de mineurs et mise en péril de mineurs seront diligentées à l'encontre des parents.

REPLACER LE PARTENARIAT AU CŒUR DE L'ACTION DES FORCES DE SECURITE

Renouer le contact avec la population, notamment via les groupes de contact qui seront mis en œuvre à la compagnie de gendarmerie de Nouméa

Approfondir le partenariat avec l'ensemble des acteurs, via :

- le renforcement de la coordination avec les polices municipales (notamment par le biais d'opérations conjointes) et les agents de sécurité privée
- le renforcement de la coopération avec les élus et les coutumiers

Dans le cadre de la mise en œuvre de la PSQ, la stratégie locale sera déclinée dans les prochains jours et visera à répondre aux spécificités de la délinquance calédonienne.

LUTTER CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE

Dès le 1^{er} août, la Brigade motorisée (BMO) de la gendarmerie nationale de Koné sera opérationnelle et permettra d'agir au plus près des problématiques de la province Nord, d'augmenter le nombre de contrôles routiers, et d'accentuer l'action de la BMO de Nouméa sur le Grand Nouméa.